

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM  
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

**Membres en exercice : 9**

**Membres présents avec voix délibérative : 9**

**Quorum : 5**

**PRESENTS :**

Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS, Audrey AVEZARD, Sophie ANTIGNY, Pauline LENFANT, Magali LIOTARD, Mélanie AYISSI, Rémy VIOUT.

**L'an deux mille vingt-six et le 16 avril**, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

**Date de convocation du Conseil Syndical : 9 avril 2026**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Mélanie AYISSI**

**20260416.11**

**ELECTION DE LA COMMISSION JEUNESSE CITOYENNETE ET PREVENTION**

**Exposé**

La commission jeunesse, citoyenneté et prévention a pour objet de suivre, préparer et évaluer les activités conduites par le syndicat et ses partenaires dans ce champ de compétence. Contrairement à la commission de délégation de service public, elle n'est pas imposée par un texte spécial : elle relève de la liberté d'organisation du conseil syndical, sur le fondement des dispositions autorisant la création de commissions d'étude et de préparation.

Cette commission a notamment pour ambition d'être force de proposition mais également de suivre, et évaluer :

- Les accueils jeunes
- Les actions collègue
- Les séjours
- Le projet Paris
- La journée citoyenne
- Les actions coordonnées avec les différents CMJ
- Les formations BAFA / BAFD
- Les actions de prévention
- L'information et l'accompagnement des jeunes adultes de 18-25 ans
- Les espaces jeunesse et l'usage éducatif des équipements

Elle permet d'assurer un pilotage partagé entre les communes membres et d'objectiver les choix proposés au Conseil Syndical.

La commission est composée d'au moins un élu par commune parmi les membres titulaires, les membres suppléants peuvent intégrer cette commission.

Elle sera présidée par la Présidente du SISAM, Fatima BOUVIER.

Pour la commission jeunesse, citoyenneté et prévention se sont présentés :

Pour Sciez : Nathalie MAZARS, Nathalie BROTHIER, Jason DA COSTA

Pour Anthy-sur-Léman : Marie-Christine FERT, Magali LIOTARD,

Pour Margencel : Elodie MOLEINS

### **Décision**

Après débats et votes, la constitution de la commission jeunesse, citoyenneté et prévention a été approuvée à l'unanimité avec :

Pour Présidente : Madame Fatima BOUVIER.

Pour membres : Nathalie BROTHIER, Nathalie MAZARS, Marie-Christine FERT, Jason DA COSTA, Magali LIOTARD, Elodie MOLEINS

Ainsi fait et délibéré en séance,  
les jour, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations  
La Présidente,  
Fatima BOUVIER

